



Compte-rendu Audition ETNEF/RETM avec le Sénateur Vincent DELAHAYE

Sénat – 5 juin 2024 13h50-14h35

La rencontre organisée la veille a duré 45' en raison d'un RDV avec le Président LARCHER à 14h30 en s'appuyant sur la présentation jointe à laquelle un dossier des productions d'ETNEF (2023/2024) et RETM (2024) était attaché.

Après la présentation d'EEDAM, ETNEF et RETM, et des 17 années d'errance idéologique et énergétique, les constats suivants ont été présentés et détaillés concernant la surproduction, la décarbonation, l'inutilité de l'éolien, la surestimation des prévisions de RTE et l'impact des prix négatifs

- Pas d'évaluation des coûts globaux, des impacts et bilan socio-économique ;
- Investissements EnRvnc multipliés par 30 en 20 ans conduisant à une surproduction (- 5% consommation) ;
- EnRvnc ne contribuent ni à la décarbonation, ni à la sécurité d'approvisionnement, ni à la souveraineté énergétique ;
- EnRvnc fragilisent le réseau, le système électrique et le marché de l'électricité ;
- EnRvnc inutiles car majoritairement exportées quand il y a du vent en raison du rôle du nucléaire pour l'approvisionnement et l'exportation (adaptation suivant demande ce que les EnRvnc ne peuvent faire) ;
- La France est le pays le plus vulnérable en France en raison de son niveau d'interconnexion en Europe ;
- Prévision consommations électriques RTE surévaluées massivement sans prise en compte des autres solutions de décarbonation de la chaleur et de la mobilité ;
- Prix global EnRvnc entre 2 et 3 fois plus élevé que le nucléaire (OCDE/NEA)
- Solaire plein champ très pénalisant pour le nucléaire à cause de la cloche solaire

Vincent DELAHAYE partage le caractère inacceptable d'absence de présentation par l'Etat des coûts globaux et d'évaluation économique des scénarios.

Il a montré un intérêt sur la grille d'impact qui met en évidence les impacts majeurs des Energies électriques renouvelables variables et non commandables, et les pistes proposées pour conduire les évaluations nécessaires.

Par suite de ses questions sur les coûts des différentes énergies, le rapport OCDE/NEA de mars 2024 lui a été présenté. Il estime que les prix garantis aux promoteurs éoliens terrestres sont très supérieurs aux coûts de revient et qu'il y a une rente cachée financée par les consommateurs, voire les contribuables.

Il a montré un intérêt aux estimations d'ETNEF de consommations électriques de 480 à 520 TWh suivant le degré d'industrialisation en 2035 (Notes pour MM. ARMAND/SHELLENBERGER) et souhaite approfondir ce sujet important avec nous. Les doutes d'ETNEF et de RETM sur les scénarios de RTE et la régulation de la CRE lui ont été explicités.

Il a découvert le décrochage de la France depuis mai 2024 sur les prix de marché avec des prix proches de zéro et encore plus bas que la moyenne de 26€/KWh d'avril 2024

Le principe des solutions d'énergies renouvelables alternatives et rapides à mettre en œuvre lui a été présenté :

- Rechercher des solutions territoriales locales en décarbonant directement la chaleur (47%) et la mobilité (31%) des usages sans passer par l'électricité Voir fiches départementales ;
- Chaleur renouvelable : géothermie de surface, pompes à chaleur individuelles et industrielles, solaire thermique, réseaux de chaleur, biomasse, récupération chaleur fatale (SMR) ;
- Mobilité renouvelable : biogaz, biocarburants dont HVO, carburants de synthèse ;
- Production électrique locale en autoconsommation collective (10 à 15 km);
- Autres pistes de production électrique marine: Osmose, énergie thermique de la mer, marée

Il partage cette approche et la citera dans son rapport, même si ce n'est pas au cœur de la mission sur le coût de l'électricité, car il confirme que c'est un moyen important de réduire les besoins électriques. Il ne connaissait pas l'enjeu de réduire le taux de radiateurs électriques (division par 2 grâce aux pompes à chaleur).

La seconde partie de la réunion a été consacrée aux recommandations et aux prochaines étapes de la PPE

- Calcul du coût global de chaque solution énergétique, bilans socio-économiques des scénarios et choix du mix énergétique le plus économique, augmentant la sécurité d’approvisionnement, la souveraineté énergétique, la décarbonation et de moindre impact (calcul des externalités) pour les Français et leurs entreprises ;
- Arrêt des subventions massives pour les EnRvnc les plus chères et les plus impactantes et qui ne décarbonent pas ;
- Scénarios besoins électriques 2035 et 2050 avec hypothèses de décarbonation chaleur et mobilité par EnR thermiques ;
- Hypothèses Electrification prouvées (engagement d’achat des industriels avec cautions financières)
- Hypothèses réalistes H2 électrolyse et véhicules électriques à établir et besoin des zones portuaires (alternatives) ;
- Moratoire éolien en mer, éolien terrestre et solaire plein champ autant pour des raisons économiques, énergétiques, sociales, environnementales et patrimoniales (coût, technologie non maîtrisée carte des parcs en mer voir notes à BL)
- Imposer le stockage pour supprimer les fragilités introduites sur le réseau (flexibilité, raccordement, prix)
- Commande publique (ex géothermie de surface, PAC -idem fibre- et méthaniseurs industriels) pour déclencher les investissements privés
- Autoconsommation collective locale (10 à 15 km) sur réseaux ENEDIS et GRT Gaz
- Lancer un plan industriel (Emploi, industrialisation des vrais énergies vertes) en décarbonant directement la chaleur et la mobilité sans passer par l’électricité

Parmi ces recommandations, plusieurs ont pu faire l’objet d’échanges, notamment sur le moratoire sur l’éolien en mer et à terre. Vincent DELAHAYE pensait que l’éloignement avec parc flottant réglait les difficultés d’acceptabilité. Nous lui avons expliqué que cela ne réglait ni les difficultés actuelles de RTE de connexion et de gestion de l’intermittence sur le réseau, que le coût était très élevé, ce dont il convient, et que cette énergie était inutile dans le mix électrique français et rappelé les demandes de moratoire sur l’éolien en mer transmises à Monsieur Bruno Lemaire. Nous lui avons rappelé que par ailleurs cela ne contribuait ni à la sécurité d’approvisionnement, ni à la souveraineté énergétique, ni à la décarbonation comme toutes les énergies électriques renouvelables variables et non commandables.

Il a montré un intérêt au principe de commande publique pour les EnR thermiques (géothermie de surface et méthanisation industrielle) pour déclencher les investissements privés. Il n’était pas au courant du rejet par le Sénat en 2019 de la proposition de réservations foncières par les collectivités. Le mécanisme de préemption des terrains bord à voie d’eau et du développement d’EnR bord à voie d’eau (Art.11 de la Loi Industries vertes) lui a été présenté comme un accélérateur de la transition énergétique et de développement des EnR thermiques.

IL partage l’enjeu stratégique d’industrialiser la mise en œuvre et de faire les formations nécessaires à l’échelle des territoires pour réussir la transition énergétique et changer de braquet par rapport aux approches artisanales actuelles.

En fin d’entretien un échange a eu lieu sur la concertation PPE et la PPL du Sénat. Sur ce dernier point il regrette la précipitation de LR sans attendre les conclusions du rapport sur le coût de l’électricité. Il considère que cela ne changera rien au processus lancé par l’Etat sur la concertation sur la Programmation pluriannuelle de l’énergie.

Nous lui avons indiqué que nous prévoyons des réunions en Région pour informer sur les réalités énergétiques et le rôle des collectivités pour la transition énergétique puisqu’il est probable, ce qu’il confirme, que l’Etat ne fera pas le Tour des Régions comme en 2022. Il soutient cette démarche et nous lui avons proposé d’intervenir à la prochaine réunion qui aura lieu à Fismes le 17 juin à 18h00. Il aurait bien accepté mais ne pourra être disponible car il sera dans la finalisation de son rapport qu’il doit présenter en interne.

En clôturant l’échange, il s’est excusé du délai court imparti ce jour, a indiqué qu’il analyserait les documents transmis, notamment les notes produites pour la mission ARMAND/SHELLENGERGER et nous avons fait part de notre disponibilité pour répondre à ses questions éventuelles.

Contact : Nicolas BOUR retm@retm.fr etnef@etnef.fr 06 84 50 07 90 www.etnef.fr